



Forum: Trucs en vrac

Topic: Céder licences de logiciels achetés en téléchargement ?

Subject: Re: Céder licences de logiciels achetés en téléchargement ?

Publié par: doc

Contribution le : 31/08/2010 12:59:04

Certains éditeurs comme Microsoft demandent à ce que tu cèdes également au nouvel acquéreur tous les supports de sauvegarde réalisés (copie du cd par exemple) de façon à ce que tu ne l'utilises plus.

C'est bien sûr, fondé sur une attestation sur l'honneur, ajoutée au nom de l'acquéreur.